Attestation de témoin

Modèle à remplir à la main — article 202 du code de procédure civile · juricentral.com

> **Ce document se remplit à la main.** L'article 202, alinéa 3 du code de procédure civile exige que l'attestation soit « écrite, datée et signée de la main de son auteur ». Imprimez cette page et complétez-la à la main, y compris le récit des faits.

1. L'AUTEUR DE L'ATTESTATION

Nom et prénoms .....

Date et lieu de naissance .....

Demeure .....

Profession .....

2. LIEN AVEC LES PARTIES — OBLIGATOIRE, MÊME S'IL N'Y EN A AUCUN

Parenté ou alliance .....

Lien de subordination .....

Collaboration ou communauté d'intérêts .....

Aucun lien (le préciser expressément) .....

3. MENTION EXIGÉE PAR L'ARTICLE 202 — À RECOPIER DE VOTRE MAIN

« La présente attestation est établie en vue de sa production en justice. .....

Je sais qu'une fausse attestation de ma part m'expose à des sanctions pénales. » .....

4. LES FAITS AUXQUELS J'AI ASSISTÉ OU QUE J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉS

> Rapportez des faits **précis, datés et circonstanciés**, et uniquement ceux que vous avez vus ou entendus vous-même. Une attestation qui relaie les propos d'autrui ou qui n'exprime que des impressions est écartée par les juges. Si la place manque, continuez au dos en numérotant la page.

PIÈCE À JOINDRE — OBLIGATOIRE

Photocopie recto-verso d'un document officiel d'identité comportant votre signature .....

Fait à ……, le ……
(date écrite de votre main)

Signature manuscrite

Modèle gratuit — juricentral.com. Le non-respect des formes de l'article 202 CPC n'entraîne pas la nullité automatique de l'attestation : le juge en apprécie la valeur. Une fausse attestation est punie d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende (art. 441-7 c. pén.). Contenu informatif, ne constitue pas un conseil juridique personnalisé.